



# « Mode d'emploi », un passeport professionnel

## EMPLOI

**La Sollac et Adecco misent sur l'embauche des jeunes**

Comment valoriser et valider les compétences acquises au cours d'une expérience dans l'entreprise? Comment « vendre » au mieux son savoir-faire lorsqu'on est en recherche d'emploi? C'est pour tenter de répondre à ces questions que la Sollac de Nantes et Adecco ont imaginé et conçu un document, baptisé « Mode d'emploi ». Un « label de garantie » pour valoriser l'expérience acquise...

« Nous voyons souvent les jeunes arriver avec des dossiers mal construits, confie Dominique Leclercq, responsable de l'agence Adecco de Nantes-Ouest et Patrick Gaston, responsable « Emplois et carrières » à la Sollac à Nantes; des documents mal présentés ne valorisant pas du tout les compétences acquises. Ensemble, nous avons élaboré ce classeur, baptisé « Mode d'emploi » afin de systématiser une démarche correspondant à nos besoins et nous permettant de mieux accompagner les jeunes dans leur recherche d'emploi. » Les intérimaires accueillis par la Sollac sont âgés entre 22 et 25 ans. Le travail temporaire représente une quarantaine d'emplois pour des missions assez longues allant de six mois à parfois un an. « Nous travaillons ensemble depuis 1989, poursuit Patrick Gaston.

### De l'intérim à l'embauche

Tous les ans, les membres de notre équipe se mettent autour de la table afin de déterminer des objectifs de progrès permanents. » Sollac a ainsi réalisé en 1995 une cassette vidéo *Sécurité*, destinée aux jeunes afin qu'ils se familiarisent aux risques de l'entreprise : « C'est l'un de nos axes prioritaires en terme de progrès. L'an passé, en 1997, nous avons signé une Charte sécurité en partenariat avec Adecco ». Les intérimaires constituent le vivier principal des futures



Patrick Gaston (Sollac) et Dominique Leclercq (Adecco)

embauches. Une évaluation leur est proposée tous les trois mois. L'entreprise a voulu cette année, mettre l'accent sur l'emploi des jeunes : « Notre entreprise embauche actuellement, en même temps qu'elle augmente sa capacité. Nous sommes passés de 360 000 tonnes en 1995 à une production actuelle de 400 000 tonnes. Par ailleurs, nous développons une

**Le document constitue en quelque sorte, un label « Sollac », la garantie que nous avons repéré chez la personne des compétences.**

production assistée par ordinateur... La réflexion a donc conduit à imaginer un classeur, nommé « Mode d'emploi », dans lequel on trouve rangés dans différentes pochettes le CV, les documents administratifs, les certificats et diplômes, les expériences acquises, les formations, avec des documents formalisés et validés par la Sollac... « Y seront finalement

mentionnées toutes les informations pouvant servir à une embauche éventuelle. A nous d'aider les intérimaires à présenter de façon chronologique et stratégique tous ces éléments, à donner une cohérence à leur plan de carrière, à leur parcours professionnel... Le document joue en fait le rôle d'un « passeport professionnel ». Si la personne n'est pas embauchée, le document reste de toute façon un capital pour le jeune. Le document constitue en quelque sorte, un label « Sollac », la garantie que nous avons repéré chez la personne des compétences. A l'inverse, nous nous sommes dit que nous aimerions aussi, en accueillant un jeune chez nous, disposer de ces éléments d'information. » ●

Tugdual RUELLAN



**Alban et Amaud : « on est souvent stressé quand on cherche un emploi ! »**

La démarche, pour l'instant expérimentale et limitée au site de Sollac, est plutôt bien accueillie par les intérimaires. « Nous découvrons Mode d'emploi, expliquent Alban et Arnaud, intérimaires dans l'entreprise de Basse-Indre. Le document nous semble très intéressant. On est souvent stressé, un peu paniqué lorsqu'on se trouve face à un chef d'entreprise. C'est quand même mieux que d'arriver avec un tas de feuilles volantes sans trop se rappeler où l'on a rangé le document que l'employeur nous demande ! »